

Échange CD-DVD :

Informations générales :

Les bibliothèques qui disposent d'un fonds de CD-DVD peuvent bénéficier de 2 échanges par an pour ce fonds. L'échange se réalise à la MDV à Épinal.

La quantité de documents à rendre ne doit jamais excéder 500.

En amont de l'échange, préparer un récapitulatif du nombre de documents rendus, classés par domaines (grandes classes de la PCDM pour la musique et par grands genres JF, JD, A...pour les DVD). Cela permet d'organiser le choix des nouveaux documents et de prendre des quantités équivalentes pour veiller à l'équilibre des collections.

Nous vous conseillons de consulter votre compte sur le site de la MDV pour :

- prendre connaissance des documents réservés donc à retourner,
- faire vos réservations de documents,
- faire le point sur les documents les plus anciens et imprimer des listes pour le suivi de votre fonds.

Veiller à ne restituer que des séries entières : si une série est réservée mais que vous n'avez pas récupéré tous les volumes il est préférable de la conserver.

Mettre à part les documents présentant des problèmes : notice incorrecte, cd et dvd illisibles, très usés. Signaler les problèmes éventuels : CD-DVD perdu ou détérioré par un lecteur, à remplacer.

À noter : il est préférable de changer régulièrement chaque domaine même si certains d'entre eux ne sont que peu empruntés.

Les échanges :

Les bibliothécaires MDV envoient, par mail, des propositions de dates pour réaliser les échanges.

Elles confirment par mail, la date retenue par la bibliothèque.

En amont de l'échange :

Lister par catégorie le nombre de documents à choisir (ex : 40 films de fiction jeunesse, 45 films documentaires, 30 cd de la classe 1...).

Transmettre aux bibliothécaires MDV, les besoins de demandes thématiques ou demandes spécifiques.

Préparez les cd et dvd que vous souhaitez échanger, vérifier leur intégrité (adéquation numéro d'inventaire sur la galette et sur le boîtier, nombre de documents dans le boîtier). Conditionnez-les pour qu'ils ne s'abîment pas et **emportez-les avec vous le jour du rendez-vous.**

Pendant l'échange :

L'équipe est invitée à participer au choix des documents. Les bibliothécaires MDV sont là pour vous conseiller, vous accompagner et veiller à l'équilibre des collections. Elles peuvent vous aider à choisir les documents de certains domaines.

Lorsque vous choisissez des séries : veiller à prendre l'intégralité des volumes qui la compose. Une série ne doit jamais être éclatée.

Après l'échange :

Les documents sont passés en prêt et en retour par un agent de la MDV. Le panier de notices des prêts et le panier des retours vous sont ensuite envoyés par mail.

Les bibliothécaires MDV peuvent également vous transmettre un bilan de vos prêts. Cela permet de faire le point sur les documents les plus anciens et ceux réservés et donc attendus par d'autres bibliothèques.

Vous repartez avec vos nouveaux cd/dvd.

Contact :

Pour les CD et la musique, contactez Aurélie Soilihi : asoilihi@vosges.fr

Pour les DVD et le cinéma, contactez Carole Schaer : cschaer@vosges.fr